

12^{es} Trophées

Achat Logistique 2024

Dossier de candidature

Nom de l'établissement candidat :

Catégorie :

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
REGLEMENT DU CONCOURS	4
FICHE D'INSCRIPTION	5
CHOIX DE LA CATÉGORIE	8
DESCRIPTION DE L'OPÉRATION OU DE L'ACTION	9
I. ÉTATS DES LIEUX ET OBJECTIFS POURSUIVIS	9
II. MOYENS MIS EN ŒUVRE	10
III. CALENDRIER	11
IV. RÉSULTATS ATTENDUS OU ATTEINTS	11

INTRODUCTION

Afin d'appuyer la recherche de performance des acteurs du secteur sanitaire, médico-social et social, le Resah organise pour 12ème fois consécutive les Trophées Achat Logistique qui visent à récompenser les politiques et les actions exemplaires menées par ces acteurs en termes d'achat et logistique dans 4 catégories :

- **Achat durable et responsable** (démarches destinées à favoriser la prise en compte dans les achats des impacts sociaux et environnementaux, la préservation des ressources, l'éthique, le recyclage, l'économie circulaire, l'emploi de personnes exclues du monde du travail...)
- **Innovation** (initiatives pour faciliter ou développer l'innovation : nouveaux modèles d'acquisition, nouvelles méthodes d'organisation ou d'optimisation des processus, expérimentations de nouveaux produits et de nouvelles solutions, digitalisation, co-construction de l'offre et de la demande ...)
- **Logistique** (opérations permettant d'améliorer ou de garantir l'approvisionnement, le stockage, la distribution des équipements, optimisation des fonctions support : restauration, hygiène, blanchisserie, transports, brancardage, stérilisation...)
- **Direction achat et/ou logistique de l'année** (choix d'une stratégie, politiques ou actions qui ont débouché sur des gains qualitatifs et/ou quantitatifs : amélioration des soins ou des conditions de travail, gains achats, économies budgétaires, diffusion de la culture achat/logistique dans l'organisation, création d'une entité achat/logistique, professionnalisation, contribution à la transformation du système de santé...)

Pour récompenser la professionnalisation de leur achats et de la logistique qui leur est associée, le Resah versera, après avis du jury de concours, à l'établissement lauréat dans chacune des 4 catégories précitées une somme de 5000 €, sous la forme d'un don. Les prix seront officiellement remis au cours des journées de l'achat et de la logistique par le Directeur général du Resah.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Le concours est gratuit et **ouvert exclusivement aux personnes publiques françaises** : groupements hospitaliers de territoire (GHT), centres hospitaliers (CHU, CHR, CH), service de santé des armées, établissements publics administratifs intervenant dans le domaine de la santé publique, aux établissements publics ou groupes d'établissements médico-sociaux publics, aux collectivités locales, centres communaux ou intercommunaux d'action sociales (CCAS, CIAS), et aux services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

Les structures associatives, les structures privées à but non lucratif et les entreprises privées ne sont pas admises à concourir.

Pour candidater, les établissements doivent remplir un dossier téléchargeable disponible aux adresses suivantes :

www.achat-logistique.info

www.journees-achat-logistique.fr

Le dossier doit clairement mentionner le nom de la structure, le choix de la catégorie et comporter un exposé de l'initiative (objectifs, moyens, calendrier, résultats). La description ne pourra pas excéder les trois pages prévues (voir pages 9 à 11).

En cas de besoin, le dossier peut être accompagné d'annexes (tableurs, diaporamas, photographies, vidéos, organigrammes, logigrammes, schémas...) destinées à aider le jury à mieux comprendre l'action entreprise ou à illustrer les bénéfices obtenus.

Afin de faciliter la lecture des dossiers, la présentation doit être réalisée avec un traitement de texte. Les rédactions manuscrites ne sont pas autorisées.

Les établissements ont la possibilité de candidater une ou plusieurs fois dans chaque catégorie, à la condition que l'opération présentée soit différente.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **lundi 4 novembre 2024 minuit.**

Les dossiers devront être impérativement transmis par voie dématérialisée à l'adresse suivante : redaction@achat-logistique.info

Un jury, composé de journalistes, d'experts et d'anciens lauréats, est chargé d'examiner les candidatures et d'élire un vainqueur dans chaque catégorie. Il se réserve la possibilité de ne pas désigner de lauréat.

Les trophées santé achat seront décernés le vendredi **5 décembre 2024** à l'occasion des Journées de l'achat et de la logistique qui se dérouleront les 4 et 5 décembre prochains au Beffroi de Montrouge (Hauts-de-Seine).

Nous comptons sur votre participation !

FICHE D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription est à compléter pour chaque opération présentée et à joindre au dossier.

Merci de nous transmettre le dossier de candidature **au plus tard le 4 novembre 2024** :

- Par mél à : redaction@achat-logistique.info

Seuls les dossiers complets remplissant toutes les conditions énoncées pourront être examinés par le jury.

Fiche de la structure	
Type de structure	
Nom de la structure	
Nom et prénom du directeur	
Adresse	
Nom et prénom du référent	
Fonction	
Téléphone	
Adresse mél	
Budget achat	

Autorisation de reproduction

Je soussigné(e)

Déclare et garantis avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires à la reproduction et à la représentation des éléments du dossier présenté (notamment et sans que cette liste soit exhaustive : schémas, graphiques, photos etc.) et autorise en conséquence l'organisateur à reproduire et représenter ces éléments dans tout support ou média susceptible de traiter des Trophées achat logistique. Ces reproductions devront pouvoir intervenir sans obligation d'aucune sorte à la charge de l'organisateur. Je garantis ce dernier de tout recours à cet égard.

Fait à

Signature du responsable du dossier :

CHOIX DE LA CATÉGORIE

Cochez la catégorie choisie

- Catégorie « **Achat durable et responsable** »
- Catégorie « **Innovation** »
- Catégorie « **Logistique** »
- Catégorie « **Direction et équipe achat et/ou logistique de l'année** »

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION OU DE L'ACTION

I. ÉTAT DES LIEUX ET OBJECTIFS POURSUIVIS

II. MOYENS MIS EN ŒUVRE

III. CALENDRIER

IV. RESULTATS ATTEINTS OU ATTENDUS